



Des berges de l'Odon aux rives du Soungrougrou

Jumelage

Bretteville-sur-Odon

Ouonck (Sénégal)

DEPLACEMENT DE NOS ELUS

En février : Monsieur le Maire, Patrick LECAPLAIN, accompagné de son épouse, et Madame DURAND Maire-adjointe chargée des Affaires Sociales et des Ecoles, accompagnée de son époux, ont rejoint notre délégation au campement de Ouonck. Pendant que les hommes se sont affairés autour des aspects techniques du château d'eau de Diagho, leurs épouses ont accompagné le groupe dans la visite des écoles, des postes et des cases de santé, du bâtiment des Femmes, etc... Chacun a pu mesurer les difficultés que rencontrent nos amis sénégalais dans leur vie quotidienne.



Notre Maire a rencontré sur place nos interlocuteurs jusqu'alors connus que par échanges de courriers. Nous espérons que son insistance auprès de Mr SAKHO, Directeur Général de l'Office National des Forages Ruraux, fera avancer la réalisation du réseau d'eau potable tant attendu par les populations.

Début septembre : Aliou Badara DIEDIHOU, élu de Ouonck, Président de la commission Coopération Décentralisée, en déplacement à Fleury-sur-Orne, a été reçu en Mairie de Bretteville, en présence du Jumelage. Il nous a démontré son attachement aux formalités qui encadrent tout projet qui associe deux communes partenaires.



Le 21 octobre : Monsieur Mamadou BADJI, Maire de Ouonck, en déplacement à Fleury-sur-Orne, a été reçu en Mairie de Bretteville en présence de membres du Jumelage et de Jacqueline BAURY, Maire-Adjointe de Fleury. Un état des lieux des projets en cours et des projets d'avenir était à l'ordre du jour.

Le 22 octobre, en mairie de Fleury, une réunion permettait d'aborder des projets relevant de la coopération décentralisée (de collectivité territoriale à collectivité territoriale), tels que l'achat de motoculteurs, la relance éventuelle de la ferme de spiruline.

Le 24 octobre : Monsieur BADJI a été invité à parler de sa commune en début de Conseil Municipal.

A cette occasion il a évoqué principalement :

- le début des travaux du réseau d'eau de la zone Nord pour novembre 2016
- le besoin crucial de motoculteurs
- la réhabilitation de la ferme de spiruline.

Mamadou BADJI a tenu à « rassurer sur le partenariat qui existe entre les deux populations, et qui participe au développement de la commune tout en réduisant les souffrances des habitants ».

Je remercie très chaleureusement Monsieur le Maire de Bretteville, Patrick LECAPLAIN, pour l'intérêt qu'il a porté à l'ampleur des réalisations et des projets engagés par le Comité de Jumelage. J'ai cependant le regret de l'avoir mobilisé pendant toute la durée de son séjour autour du sujet épineux « l'eau », alors qu'il y a d'autres nécessités que nous n'avons pas eues le temps de lui faire découvrir. Une prochaine mission en sera peut-être l'occasion !!!

Nous avons noté sa remarque « la ferme de spiruline est un gros chantier, tout comme le château d'eau, qu'un seul comité ne peut prendre en charge à lui seul »

LE PROJET HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

Le lavage des mains dans les écoles

En Novembre 2014, la Commune de Ouonck a sollicité les partenaires de Bretteville sur Odon pour un projet de dotation de matériel d'hygiène dans les établissements scolaires.

Ce projet a pour but de sensibiliser les enfants à l'importance du lavage des mains comme moyen de prévention des maladies dont ils sont les premières victimes.

Suite à l'exposition photos au Manoir, les élèves des écoles primaire et maternelle de Bretteville ont été sensibilisés aux difficultés que rencontrent leurs petits camarades Sénégalais.

En Janvier 2016, une course solidaire regroupant les 2 CP et les 2 MS/GS de maternelle a été organisée au gymnase par les enseignants.

Cette initiative avait pour but de soutenir le projet portant sur l'hygiène des mains au savon dans toutes les classes de la Commune de Ouonck (soit 124 classes).

Cette course a été un grand succès et la participation des parents a rapporté la coquette somme de 980€ pour aider au financement des savons de ce projet.

Bravo les enfants pour ce beau geste de solidarité !

Sur place, les savons sont fabriqués par le GIE des femmes du local savons et au cours de notre mission en Janvier/ Février 2016, nous avons assisté à la fabrication d'un modèle de savon pour les écoles. Cette production organisée va aider les femmes à développer leur activité.

Enfin, le Comité de Jumelage, porteur de ce projet, a financé l'achat de 130 seaux avec robinets et ce matériel a été livré au mois de Mai dernier et remis aux Directeurs de chaque école.

Le Comité de Jumelage a également financé un séminaire de formation de tous les Directeurs avec un infirmier de Ouonck sous la supervision de l'Inspecteur Départemental de L'Education.

Le lavage des mains dans les écoles a pu démarrer à la fin du mois de Mai. Nous pourrons, lors de notre prochaine mission, faire le suivi de cette action.

Au mois de Juin 2016, le Comité de Jumelage a installé une exposition dans le hall du Groupe scolaire de Bretteville : panneaux avec photos, textes explicatifs, cartes, livres, artisanat...

Cette initiative avait pour but de montrer aux élèves et aux parents le résultat de leur action pour le financement des savons.

Merci encore aux élèves, aux parents et aux enseignants !



LES BOUTIQUES SCOLAIRES

Lors de la mission 2014, est apparue l'utilité de relancer des boutiques scolaires, permettant aux parents de trouver à proximité les fournitures nécessaires à la scolarité de leurs enfants. Les écoles primaires de la commune de Ouonck sont regroupées en 3 cellules, Diéba, Souda et Ouonck.

Une première boutique a été testée fin 2015 avec la cellule de Dieba. Un bureau a été constitué d'une commission achats et d'une commission de réception et de contrôle ainsi que d'une commission de gestion. Les fournitures, achetées chez un grossiste de Ziguinchor, sont vendues à un prix légèrement inférieur à celui des quelques petites boutiques locales. La trésorerie dégagée permet de réapprovisionner et de pérenniser la boutique. Le comité de jumelage a financé des cahiers, des crayons noirs et de couleur, des ardoises et des kits de géométrie pour un montant de 1 917 055 Fcfa, soit 2922 €.

L'évaluation du fonctionnement lors de la mission de 2016, a fait apparaître que les fournitures avaient été livrées trop tardivement, si bien que des familles avaient déjà acheté le matériel de leurs enfants en ville. Les gestionnaires sont persuadés de l'utilité de la boutique et convaincus de son succès : pour la rentrée suivante, « les parents savent et achèteront sur place : inutile de vous faire envoyer par vos familles de Dakar, nous avons ici ce qu'il faut ! »

L'expérimentation étant néanmoins positive, nous avons proposé aux directeurs d'école d'étendre les boutiques scolaires aux deux autres cellules.

La transmission tardive des projets, comportant le chiffrage des besoins, nous a amenés à reporter leur réalisation à début 2017, afin ne pas être de nouveau confrontés aux conséquences d'une livraison après la rentrée scolaire.

L'objectif de ce projet n'est pas de doter chaque élève des fournitures scolaires nécessaires, mais de faciliter leur acquisition par les parents. En effet, la dotation de l'Etat sénégalais pour l'année 2016-2017, n'est que de 2 millions de Fcfa, soit 3048 € pour l'ensemble des écoles (ce qui correspond aux achats financés par le comité de jumelage pour la seule cellule de Dieba en 2015 !).

LES CORRESPONDANCES SCOLAIRES EN 2016

Cette année 2016 a été particulièrement riche au niveau des correspondances.

Cinq classes de l'école primaire de Bretteville et deux classes maternelles ont fourni un travail très intéressant sur le plan pédagogique. De nombreux thèmes ont été abordés comme :

- L'habitat à Bretteville
- L'environnement proche de l'école
- Les oiseaux et les animaux d'Europe
- Les graines, les légumes et le potager
- La production d'écrits

Au retour, les élèves de Bretteville ont travaillé à partir des productions de leurs correspondants. Ils ont par exemple fait pousser des graines de mil et de riz en classe.

A l'école de Mondeville Paul Langevin, 2 classes maternelles et 2 classes primaires ont envoyé une correspondance.

A l'école de Troarn, les 2 CM1 ont travaillé en collaboration avec 1 CM1 de Mandouard et 1 CM1 de Diéba . La création d'un conte au Sénégal puis poursuivie en France, a abouti à un spectacle en fin d'année scolaire. Ces deux contes ont été mis en danse et en musique avec l'aide d'un musicien / danseur professionnel. Les élèves ont été très actifs et passionnés par ce travail.



Lors de notre prochaine mission, Les petits camarades Sénégalais seront heureux de découvrir le travail fait en France au travers d'albums, de vidéos, de photos, de livres numériques ...réalisés par leurs correspondants Français.

Le partenariat avec le Collège Jean- Moulin se poursuit et les élèves du club solidarité ont organisé une vente d'objets pour aider à l'achat de matériel et de plants pour le potager du Collège de Ouonck.

Les élèves préparent un reportage vidéo de toutes les activités du Collège sur une année et ce travail devrait se concrétiser et au cours de l'année scolaire 2017

LES AMIS DE LA NATURE DU COLLEGE DE OUONCK

La construction du mur d'enceinte du collège, (financée par le comité de jumelage, le Conseil Général et le Club Solidarité du Collège Jean Moulin) a rendu possible la création d'un jardin, entretenu par une partie des élèves « les Amis de la nature ».

Les récoltes de maraîchage (salades, choux, tomates, oignons, patates douces...) ont permis d'acheter de nouvelles semences et des arbres fruitiers (bananiers, orangers, papayers) ainsi que des arbres d'ornement pour la cour. Un bananier a produit beaucoup de fruits, les élèves de l'école primaire sont venus assister à la récolte.

Avec les bénéfiques, une journée de sensibilisation à la déforestation a été organisée et a été très suivie. Des améliorations sont souhaitées pour sécuriser l'espace cultivé et disposer d'une salle pour les activités pédagogiques du club ainsi que d'un petit local pour le rangement du matériel.

A réception du projet chiffré, nous avons décidé de financer ce projet d'un montant de
Le bâtiment est en cours d'achèvement

Les activités des Amis de la nature sont toujours soutenues par le Club Solidarité du Collège Jean Moulin qui a organisé une vente d'objets afin d'aider leurs correspondants à financer du matériel pour le jardin et les plantations. Cette action a rapporté 287€, somme qui a permis de consolider la clôture et d'acheter de nouveaux outils.



LA CORRESPONDANCE D'UN GROUPE D'ELEVES DU CROP

Ce vendredi 7 octobre 2016, deux membres du bureau du comité de Jumelage Bretteville-Ouonck ont rencontré un groupe de 8 élèves du CROP pour prolonger la correspondance scolaire entre leur établissement et le collège de Souda à Ouonck.

C'est la quatrième année que cet échange existe. Il comporte des objectifs multiples pour ces jeunes souffrant de dyslexie, de dyspraxie ou de dysphasie. En effet ces élèves ont ainsi découvert le travail que réalisent les membres du comité pour le développement de notre commune jumelle dans les domaines de la santé, de l'eau et des écoles. La pertinence de leurs questions nous a démontré l'intérêt qu'ils portent à cet échange. L'ouverture à un pays étranger constitue un objectif important, sans oublier la sensibilisation à la solidarité entre les peuples.

Cette action sera aussi l'occasion pour les élèves d'assumer des missions de promotion d'événements de l'association (construction de panneaux, affichage, distribution de bulletins). Ces petits chantiers visent à les préparer à la réalisation de stages en entreprise. Ils constitueront aussi des supports concrets pour un travail de production écrite et de lecture de textes. Leurs correspondances seront acheminées par la délégation du jumelage qui se rendra à Ouonck fin janvier 2017. A son retour, en février, elle rapportera celle des collégiens sénégalais.

Le Comité de Jumelage remercie Farid Boutemine, référant du groupe, et Mme Paysant Professeur d'art plastique, pour leur implication dans ce projet et la motivation qu'ils savent transmettre à leurs élèves.

L'EXPOSITION AU GROUPE SCOLAIRE DE BRETTEVILLE

Au mois de Juin 2016, le Comité de Jumelage a installé une exposition dans le hall du groupe scolaire de Bretteville : Exposition composée de panneaux avec photos, textes explicatifs, cartes, livres, artisanat...

Cette initiative avait pour but de sensibiliser les élèves aux difficultés rencontrées par leurs petits camarades Sénégalais sur le plan de l'hygiène quotidienne.

Les élèves sont venus avec leurs enseignants et de nombreux parents ont pris connaissance du projet de lavage des mains des écoliers dans les écoles de la Commune de Ounck.

Ils pouvaient ainsi mesurer le résultat de leur participation financière lors de la course solidaire du mois de Janvier 2016.

Cette exposition a permis d'expliquer la finalité du projet de financement des savons. Celui-ci a déjà été mis en place et nous avons hâte de le découvrir.

Au retour de notre mission 2017, nous pourrons apporter des précisions sur cette action déjà engagée.

Merci encore aux élèves pour leur solidarité ainsi qu'à leurs parents et aux Enseignants qui se sont impliqués dans cette belle action !



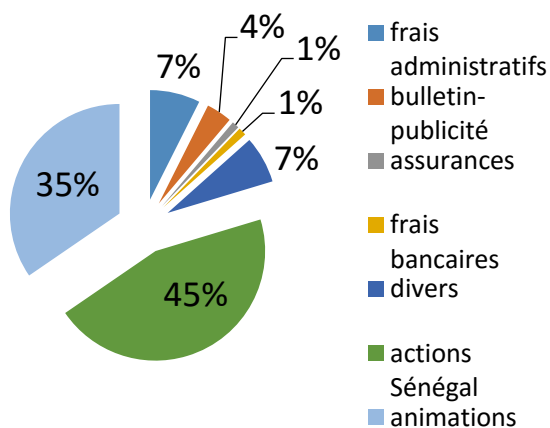
A QUOI SERVENT VOS DONS ?

En 2015, le Comité de Jumelage a financé, grâce aux adhésions, à vos dons et au bénéfice des manifestations organisées (repas, loto, marché de Noël) :

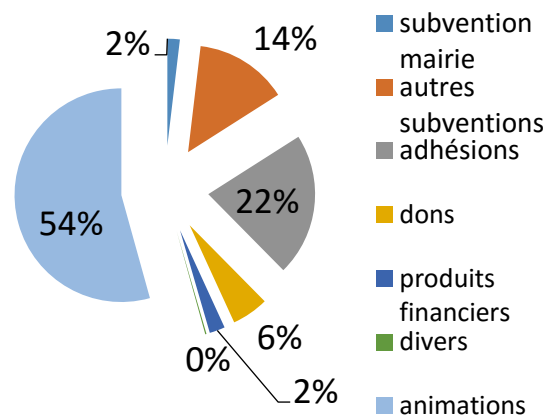
- l'envoi d'un deuxième conteneur de matériel pour les femmes (bocaux pour les confitures, vêtements...) : 600 €

- les fournitures pour la boutique scolaire de Dieba : 2 903 €

- l'équipement de la case des tout-petits de Babatte : 758,28 €



CHARGES 2015 : 9 940,17€



PRODUITS 2015 : 10 638,61 €

DERNIERES INFORMATIONS

Début octobre, nous avons investi notre nouveau local, mis à disposition au rez-de-chaussée du bâtiment des associations.

Nous apprécions cette attribution, la proximité du centre socioculturel nous facilitant le stockage du matériel et l'archivage des documents du jumelage.

Martine DROU n'est plus en mesure d'assurer la gestion du blog. Nous la remercions pour son implication durant ces 5 années.

C'est avec plaisir que nous accueillons Agnès OZENNE pour prendre la suite.

Le loto s'est déroulé le 5 novembre avec succès. Je remercie les bénévoles, les commerçants de Bretteville et le Conseil Départemental qui ont largement contribué à sa réussite, ainsi que les jeunes du CROP qui assurent la publicité de cet événement en posant les affiches dans la commune.

DATES A RETENIR

- **3 et 4 Décembre 2016** : Nous vendons à des prix raisonnables, au profit de la Commune de Ouonck, des articles Casamançais sur le stand du Jumelage à l'occasion du **marché de Noël** à la Baronnie de Bretteville sur Odon. Laissez-vous tenter, pour offrir ou pour votre plaisir !
- **22 Janvier au 19 Février 2017** : Déplacement à Ouonck de la délégation Brettevillaise. Un groupe partira vers le 3 février. Si vous êtes tentés par la découverte de notre commune jumelle, n'hésitez pas à nous rejoindre.
- **8 Avril 2017** : Venez partager notre repas dansant en famille ou entre amis au Centre Socioculturel
- **19 Mai 2017** : Venez participer à notre Assemblée Générale à la Mairie à 20h30
- **4 Novembre 2017** : Venez gagner de beaux lots à notre Loto annuel au Centre Socioculturel à 19h30

Vous trouverez le rappel de ces dates sur notre blog : jumelagesenegal.over-blog.com

Renseignements : 06 71 00 09 36

Jean-Paul LIVET, Président du Comité de Jumelage



Bulletin d'adhésion au Jumelage Bretteville sur Odon – Ouonck 2016

M. Mme : Don :

Adresse :

Mail : Tél :

Tout don égal ou supérieur à 20 € vaut adhésion et ouvre droit à la délivrance d'un reçu fiscal.

A transmettre à : Jean-Paul LIVET - 10 allée des Longrais - 14760 Bretteville-sur-Odon (06 71 00 09 36)